



OYEZ, OYEZ,

NOBLES ANIMATEURS ET GENTES ANIMATRICES!

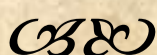
Le Roi Douc 1^{er} a abdicé de ses pouvoirs le 23 juin 2010, à la deuxième heure de sexte.

En vertu de l'Édit dragonnien voté à l'unanimité par Dragonne le 23 juin 2010, il est proclamé que :

- ♫ Le Roi Douc 1^{er}, en vertu du magnifique travail rendu à l'hiver et au printemps, est autorisé par l'Édit à demeurer sur le site;*
- ♫ Le Roi Douc 1^{er}, en vertu de ses prérogatives du plus ancien animateur du Camp de Portneuf, demande de pouvoir contribuer à la vie du Camp en conduisant le magnifique vaisseau à moteur 60 forces pour le plaisir des jeunes, ce que l'Édit dragonnien lui accorde;*
- ♫ Le Roi Douc 1^{er} conserve son titre, et les habitants devront continuer d'obéir à ses ordres;*
- ♫ Les animateurs et animatrices devront, lors de la thématique du moyen-âge, à la première rencontre de la journée, faire la révérence et l'appeler « Prince consort »;*
- ♫ La loi dragonnienne déclare que seules Reine-mère Dragonne et fille accotée sur un solide poteau Fry sont dispensées de faire la révérence;*
- ♫ Il y aura couronnement de la nouvelle reine Fry 1^{re} le 25 juin à la première heure des vèpres avec passation des pouvoirs au « Château du contrefort » bâti sur les ruines d'un ancien terrain de tennis et d'une patinoire;*
- ♫ Après le couronnement de Fry 1^{re}, les animateurs et animatrices devront, lors de la thématique du moyen-âge, à la première rencontre de la journée, faire la révérence et l'appeler « Votre majesté »;*
- ♫ Seuls Reine-mère Dragonne et Sire Douc seront dispensés de faire la révérence;*
- ♫ Une cérémonie suivra accompagnée de victuailles et de barils pour l'entrée en fonction de Fry 1^{re}.*

Toute absence à cette cérémonie, et tout manquement au nouvel Édit seront considérés comme un crime de lèse-majesté et pourraient donner lieu à des sanctions graves entraînant des conséquences catastrophiques venant de Dragonne (exemple: corvée de VFI durant une semaine, nettoyer litière des chats royaux à chaque jour, etc.).

Promulgation datée du 23 juin de l'an de grâce deux mil dix.



L'événement en images...



Bienvenue au village du Royaume de Septilie !



Couronnement de Fry 1^{re} et abdication de Douc 1^{er}



Le Prince Consort Douc résiste à la passation des pouvoirs.



*Enfin reine grâce à ses preux chevaliers et chevalières
qui ont attaché l'attachant Prince Consort auquel ils
demeurent tous très liés...*



*Fry 1^{re} sur son trône prête à entendre toutes les doléances de ses
fidèles sujets campeurs !*

BD